



Conseil Citoyen Narbonne Sud Compte Rendu N° 7 16.03.2022

Présents :

Mmes BOUTEILLE Carmen, SOULIER Sylvie, ESPIE Irène, GUILLEMOT Martine, CORTES
Andréa

Mrs ANDRIEU Paul, ENGEL Roger, DEJEAN Robert

Elu Référent Adjoint au Maire : M. CLERGUE Guy

Directrice du pôle Citoyenneté : Mme FADDA Lucie

Chargée de Mission CC et CDQ : Aicha KHADRI



Ville De Narbonne

PRESENTATION des SEMAINES DE LA SANTE : présentation des ateliers et des lieux par la
distribution des flyers de communication (transmis à tous les CC)



Réponse Ville de Narbonne

Présentation de la Nouvelle direction : Mme FADDA après une disponibilité de 3 ans a
repris du service et à observer une belle évolution des Conseils Citoyens tant sur les
échanges avec des débats riches mais aussi sur les propositions de projets. Elle félicite et
remercie les membres du CC pour leur implication

RETOUR SUR Conseil de quartier Ouest (voir CR de Quartier Ouest)

Les groupes doivent se regrouper et créer les projets en autonomie pour les présenter au projet conseil de quartier, les membres ont les mails les uns des autres.

Réflexion sur les navettes gratuites reliant les parkings extérieurs au centre-ville : très utilisées et belle réussite, des projets sur d'autres navettes seraient à réfléchir.

Le conseil de quartier va reprendre cette thématique dans le groupe déplacement doux

Mme SOULIER aborde sur le même thème, les problématiques de stationnement aux abords écoles. Mme CORTES : Un système de dépose à l'américaine serait peut-être judicieux, le système à l'américaine = une voie est réservée aux parents, un agent ouvre la portière pour que les enfants descendent. L'avantage est que les parents n'ont pas à se garer donc pas de problème de stationnement.

Mme KHADRI pense plutôt au système de dépose minute effectivement mais pas à un agent qui ouvrirait la portière et cite en exemple l'Ecole Emile Zola

Sujet clos car hors des prérogatives du conseil citoyen



Réponse Ville de Narbonne

Info par Guy CLERGUES : en superficie la ville de Narbonne est l'une des plus grande de France, dans le top 30 avec plus de 17 000 hectares

Affichage sauvage/nuisance ne pas hésiter à appeler la police municipale (jusqu'à 2h du matin du lundi au dimanche) : 04.68.90.26.76 ou Allo Narbonne qui fera le lien avec la PM

Lotissement les bergeries : Le permis n'est pas autorisé donc le projet est suspendu. La mobilisation est forte contre ce projet.

Problématique du pont jaune : Suite à un appel à projet de 2019, un aménagement a été réalisé pour permettre la traverser du pont au piéton, poussette et cycliste. Le pont jaune reliant la rue Jonquière à la rue Ratacas est le seul passage permettant de relié les Hauts de Narbonne au centre-ville sans voiture. Les aménagements réalisés représentent plus de risque que la situation initiale car les réalisations bétons marquant la délimitation entre espace voiture et espace piéton sont détruites pas les voitures et camions ce qui transforme ces réalisations bétons en projectiles qui peuvent blessés gravement les utilisateurs piétons.

Les membres du conseil témoignent que le pont est de plus en plus utilisé par des piétons/cycliste...



Réponse Ville de Narbonne

Guy CLERGUE assure que le problème est connu, qu'il y a un souci de compétence (ville/agglo/département). La ville et l'agglo sont parfaitement informée du dossier et œuvrent à la résolution, la présidente du département Hélène SANDRAGNE a été interpellé sur ce pont précisément, nous sommes dans l'attente du déblocage de la situation.

Présentation projet Soulier :

Note préalable : Une concertation citoyenne a déjà été menée (2015) et des aménagements ont déjà été réalisés sur cet axe(2018).

Mme SOULIER insiste sur le fait que les automobilistes roulent très vite et qu'il n'est pas rare de voir des voitures à 80/100 km/heure » malgré les aménagements réalisés. Mme ESPIE, Mme GUILLEMOT et Mr ENGEL ne sont pas d'accord avec ses propos et signalent qu'il est impossible de rouler à une telle vitesse sur la rue St Hyppolite et que les aménagements existants sont suffisants.

Les membres du conseil retiennent la demande de marquage au sol et de dos d'âne.



Réponse Ville de Narbonne

Concernant les appels à projet, il est rappelé que la date de présentation et les modalités ne sont pas encore fixées. Les membres des conseils sont invités à créer et présenter les projets au sein de leur conseil. Lorsque les dates et les modalités seront fixées, les conseils devront le cas échéant sélectionner les projets à présenter si le nombre de projet est limité par conseil (actuellement seuls 3 projets peuvent être présentés par conseil)

A ce jour, le Conseil Citoyen Narbonne Sud a 2 projets : aménagement du bassin de rétention d'eau avenue des Hauts de Narbonne porté par Mme GUILLEMOT et le projet présenté ce jour par Mme SOULIER : réaménagement de la rue St Hyppolite.

+ Élargissement du problème : il manque de la signalisation et surtout des peintures au sol sur l'intégralité du quartier, cette demande de signalisation au sol est une véritable problématique qui revient régulièrement.

Question diverse :

Irene ESPIE : problème de décharge à la Nautique, rejoint complément le mail de Mr ANDRIEU (mail reçu sur la boîte mail du conseil le 16.02)

Réponse Guy CLERGUE : C'est un véritable problème, des pierres ont été mises pour bloquer les accès. Le conservatoire du littoral est responsable d'une partie de l'aménagement ; problème de compétence.

Mr DEJEAN renvoi à l'association des habitants des Quatorze où les problèmes de décharge et de vitesse sont les mêmes qu'à la Nautique.

Mail de Mr ANDRIEU : le mail est transféré à l' élu référent du quartier et élu des services techniques

La mairie a déjà menée des actions sur la Nautique mais il faut refaire des actions, la mairie en a bien conscience.

Mail : Mesdames, Messieurs,

Je me permets de vous interpeller concernant l'entretien des abords de la route de la Nautique (du Rond-Point de l'INRA à la Nautique).

En effet, un débroussaillage, un élagage des pins « parasol » serait bénéfique pour la beauté du lieu ainsi que pour la sécurité incendie de l'endroit.

Autre sujet, la pollution « plastique » liée au marché au gros. Lors de grand vent, les déchets sont répandus au-delà de l'autoroute, vers le plateau du Quatorze qui est censé héberger une agriculture « bio ».

Pour finir, comment peut-on laisser les pinèdes de la nautique sans entretien (élagage, débroussaillage), envahies de déchets divers et variés..., de campings car, de voitures suspectes... (Propreté, incendie, sécurité) et un parking fermé qui génère des stationnements diffus.

Conscient que vous serez sensibles à mes demandes, je remercie l'élue référent ainsi que le conseil de mettre en œuvre des solutions pour améliorer ce joyau du Narbonnais.

Sincères remerciements et salutations

M.ANDRIEU Ghislain

Demande d'Irène ESPIE : installation de banc avenue coupe => faire une fiche une action mais attention à la compétence

Question de Roger ENGEL : Sur l'avenue de la coupe le parking Hectare a pris le trottoir, ils doivent faire une reprise pour réinstaller le trottoir

Mme CORTES : Peut-on éteindre les éclairages la nuit ? Au moins de 2 à 5h ?

Le CIAD qui gère les éclairages publics a présenté ces projets, le travail est en cours pour changer les pilonnes grâce à des capteurs sur chaque éclairage pour faire en fonction du mouvement et avec un éclairage progressif.

Martine GUILLEMOT fait remarquer que l'EHPAD Pech d'Alcy éclaire beaucoup la nuit, nuisance visuelle et écologique.

Fin de séance : 20h05